



ETUDE SPECIFIQUE SUR LA TORTUE D'HERMANN

Projet de défrichage en vue de la
plantation de vignes sur le domaine « Bastide
Blanche» - Cabasse et Le Luc-en-Provence
(83)



Le 22 juillet 2021

Le Val (83)

RESUME DE L'ETUDE

Libellé	Etude spécifique à la Tortue d'Hermann – Projet de défrichage en vue de la création de vignes au domaine « Bastide Blanche » sur les communes de Cabasse et du Luc en Provence (83).	
Référence	NOTE_TORTUE_Bastide_Blanche_Cabasse_SYMBIODIV_22072021	
Maître d'ouvrage	La Bastide Blanche Route du Luc 83340 CABASSE	
Interlocuteur	Jonas LIVET	Tél : 06 85 52 52 19 Mail : jonaslivet@fox-zooconsulting.com
Rédacteur	SYMBIODIV Les Jeannets, 87 chemin des Eglantiers 83143 LE VAL www.symbiodiv.fr	
	Nicolas JARDE <i>Ecologue spécialisé en herpétologie et entomologie</i>	Tél : 06 87 72 46 25 Mail : njarde@symbiodiv.fr
Date	22 juillet 2021	



I. CADRE DE LA MISSION

La Bastide Blanche, domaine viticole situé sur les communes de Cabasse et du Luc en Provence, envisage un projet de défrichage en vue de planter des vignes sur une superficie de 14 ha.

Dans le cadre de la demande d'examen au cas par cas, la DDTM83 demande au Maître d'Ouvrage de réaliser un diagnostic approfondi spécifique à la Tortue d'Hermann.

L'ensemble du domaine étant situé en zone de sensibilité notable (zone jaune) vis-à-vis de cette espèce, le Maître d'Ouvrage, afin de sélectionner au mieux les parcelles susceptibles d'accueillir son projet, a fait réaliser, au préalable en avril 2021, une expertise écologique simplifiée sur l'ensemble du domaine (250 ha) visant à évaluer l'attractivité des milieux naturels présents vis-à-vis de la Tortue d'Hermann. Celui-ci a conclu à une forte attractivité de la plupart des secteurs non cultivés et non remaniés sur le domaine pour cette espèce.

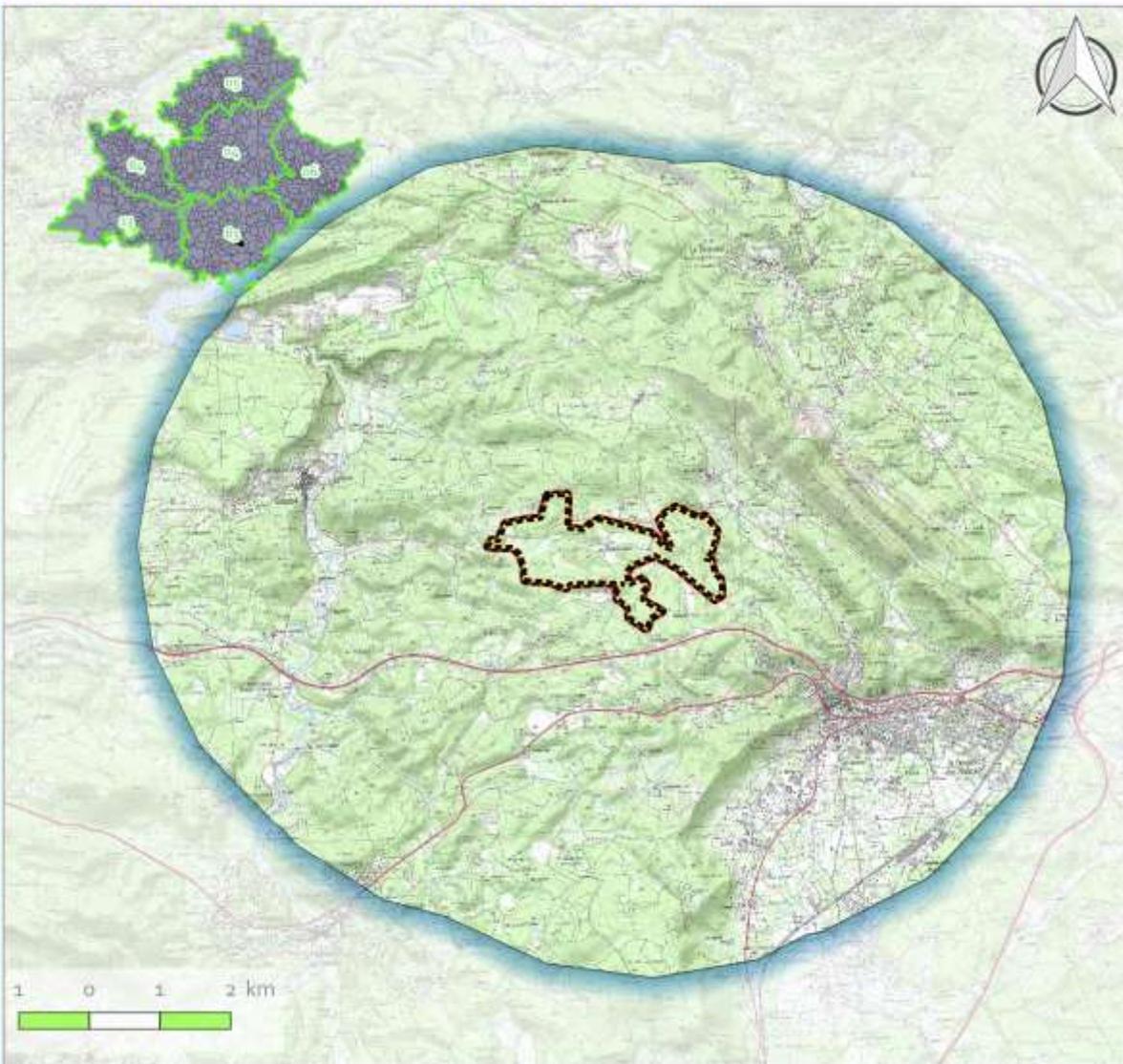
SYMBIODIV bureau d'études basé au Val (83) a mis à disposition ses compétences à la demande du Maître d'Ouvrage pour la réalisation du diagnostic approfondi spécifique à la Tortue d'Hermann, dans la continuité de l'analyse de l'attractivité des milieux naturels sur les parcelles retenues par le Maître d'Ouvrage.

La présente note dresse un compte-rendu des éléments collectés dans le cadre du diagnostic spécifique à la Tortue d'Hermann.

La carte suivante rappelle la localisation du domaine de la Bastide Blanche:

Projet viticole au Domaine de la Bastide Blanche sur les communes de Cabasse et du Luc en Provence (83)

ANALYSE D'ATTRACTIVITÉ DU DOMAINE VIS À VIS DE LA TORTUE D'HERMANN



LEGENDE

Aires d'études

- Aire d'étude immédiate (Emprise du Domaine)
- Aire d'étude rapprochée (Influence 50m)
- Aire d'étude éloignée (5km)

Limites départementales

- Départements de PACA

Limites administratives

- Communes du projet
- Autres communes



Sources: BD ortho & SCAN 25, IGN, 2017 - Cartographie: SYMBIODIV, 2021.

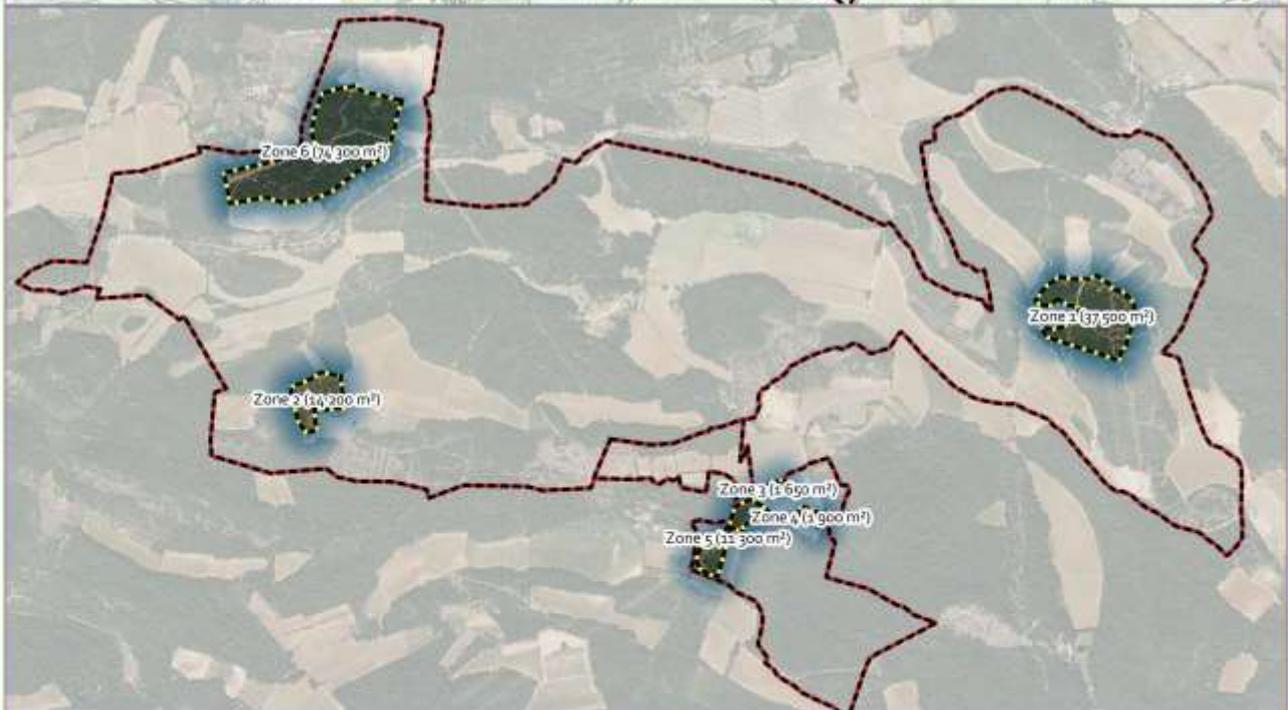
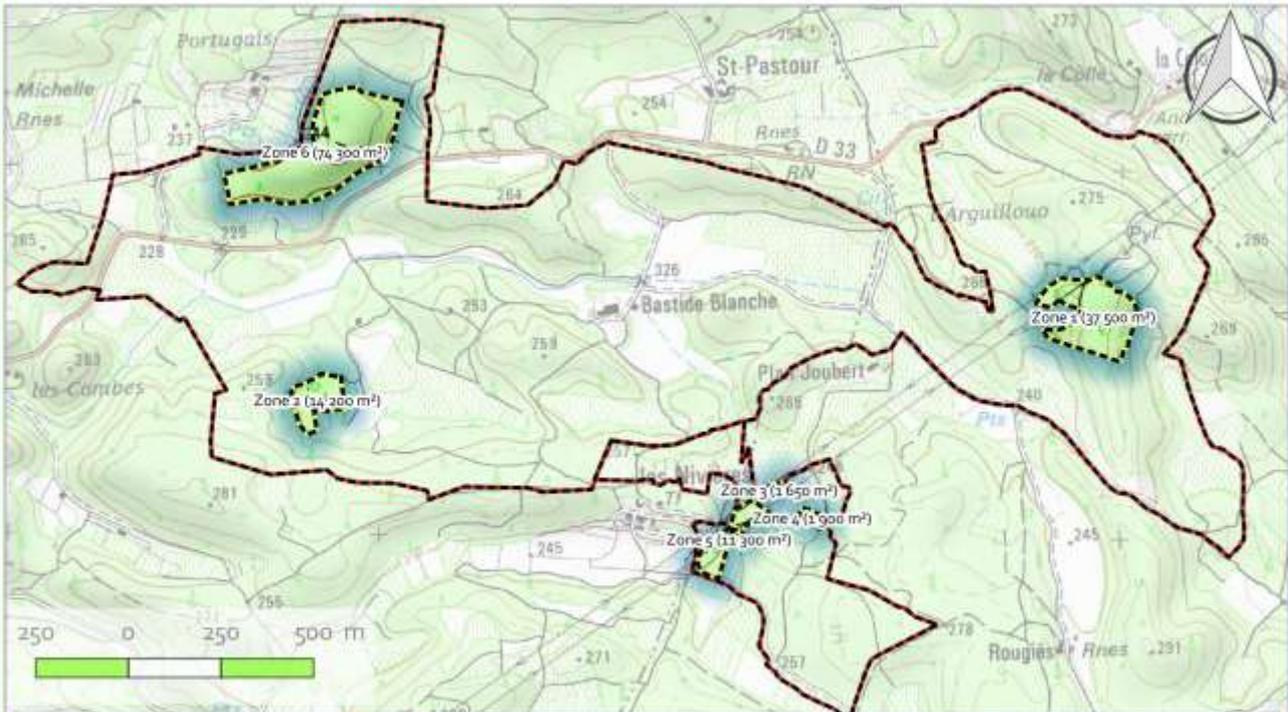
1. LOCALISATION DES PARCELLES ETUDIEES

L'inventaire ciblé sur la Tortue d'Hermann a été réalisé sur un lot constitué de 6 parcelles concernées par le projet de défrichage, toutes situées en AOC Côte de Provence, à savoir les parcelles identifiées « Zones 1 à 6 » pour une **surface approximative de 14.1 hectares au total** :

Projet viticole au Domaine de la Bastide Blanche sur les communes de Cabasse et du Luc en Provence (83)



DIAGNOSTIC SPECIFIQUE A LA TORTUE D'HERMANN



Sources: BD ortho & SCAN 25, IGN, 2017 - Cartographie: SYMBIODIV, 2021

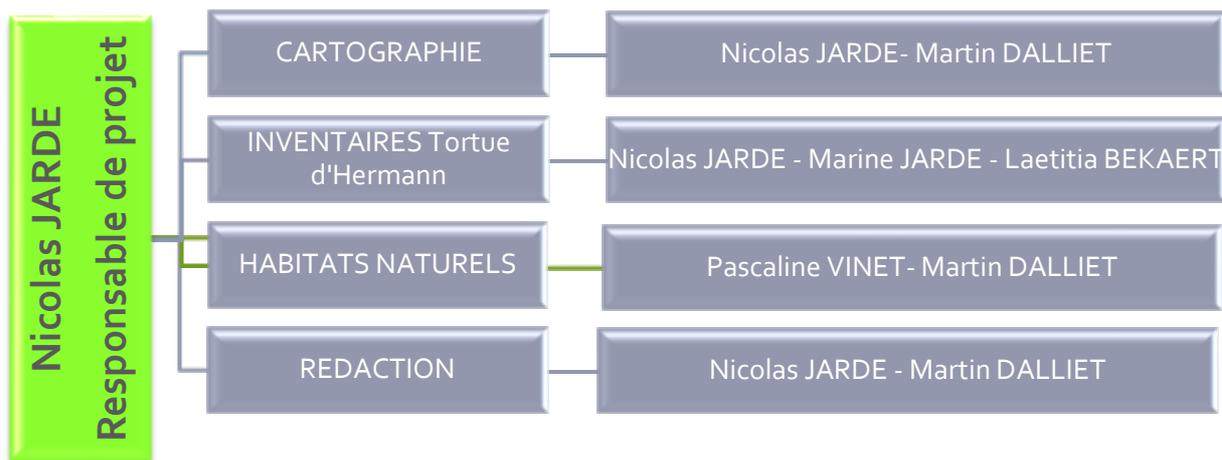
LEGENDE

Aires d'études

- Parcelles du diagnostic spécifique à la Tortue d'Hermann
- Emprise du domaine de la Bastide Blanche

2. EQUIPE

La mission ciblée sur la Tortue d’Hermann a été réalisée par l’équipe suivante :



La rédaction de la présente note a été réalisé par Nicolas JARDE et Martin DALLIET, responsables de projets au sein de **SYMBIODIV**.

➤ Marine JARDE

SYMBIODIV est un bureau d’études et de conseils en écologie basé au Val (83). Sa co-gérante, Marine JARDE a travaillé pendant plus de 10 années en tant que chef de projets naturaliste en PACA. Cette herpétologue a notamment particulièrement travaillé sur des projets avec une problématique liée à la Tortue d’Hermann. Elle connaît très bien la Tortue d’Hermann pour laquelle elle a notamment piloté l’étude pour la prise en compte de l’espèce au sein de la DFCI dans le Var.

➤ Nicolas JARDE

Nicolas JARDE est un herpétologue, spécialiste des tortues. Il a notamment travaillé sur des programmes d’étude et de conservation des tortues françaises de métropole : Plan National d’Actions en faveur de la Tortue d’Hermann, et Plan National d’Actions en faveur de la Cistude d’Europe. Il a également œuvré sur le programme européen LIFE pour la Tortue d’Hermann et dispose de 16 ans d’expérience de terrain. Il a écrit et co-écrit plusieurs publications sur cette espèce.

➤ **Laetitia BEKAERT**

Laetitia BAKAERT est une herpétologue et écologue ayant œuvré dans plusieurs bureaux d'études de la région PACA, ainsi qu'au sein de grandes associations françaises en lien avec l'herpétologie et les tortues. Elle connaît très bien l'écologie de la Tortue d'Hermann.

➤ **Pascaline VINET**

Pascaline VINET a travaillé pendant plus de 10 années en tant que botaniste en bureau d'études en PACA. Cette spécialiste de la flore et des habitats naturels connaît très bien la région PACA et a donc été en charge de l'analyse des habitats naturels présents sur l'aire d'étude.

➤ **Martin DALLIET**

Écologue spécialiste de la flore et des habitats naturels au sein de différents bureaux d'études naturalistes depuis plus de 10 ans, Martin DALLIET a également été en charge de l'analyse des habitats naturels dans le cadre de cette étude, et de leur cartographie.

3. METHODOLOGIE EMPLOYEE

L'aire d'étude ; d'une surface approximative de **14.1 hectares**, se situe au sein de la zone de **sensibilité notable** (niveau jaune) de la carte de sensibilité en faveur de la Tortue d'Hermann.

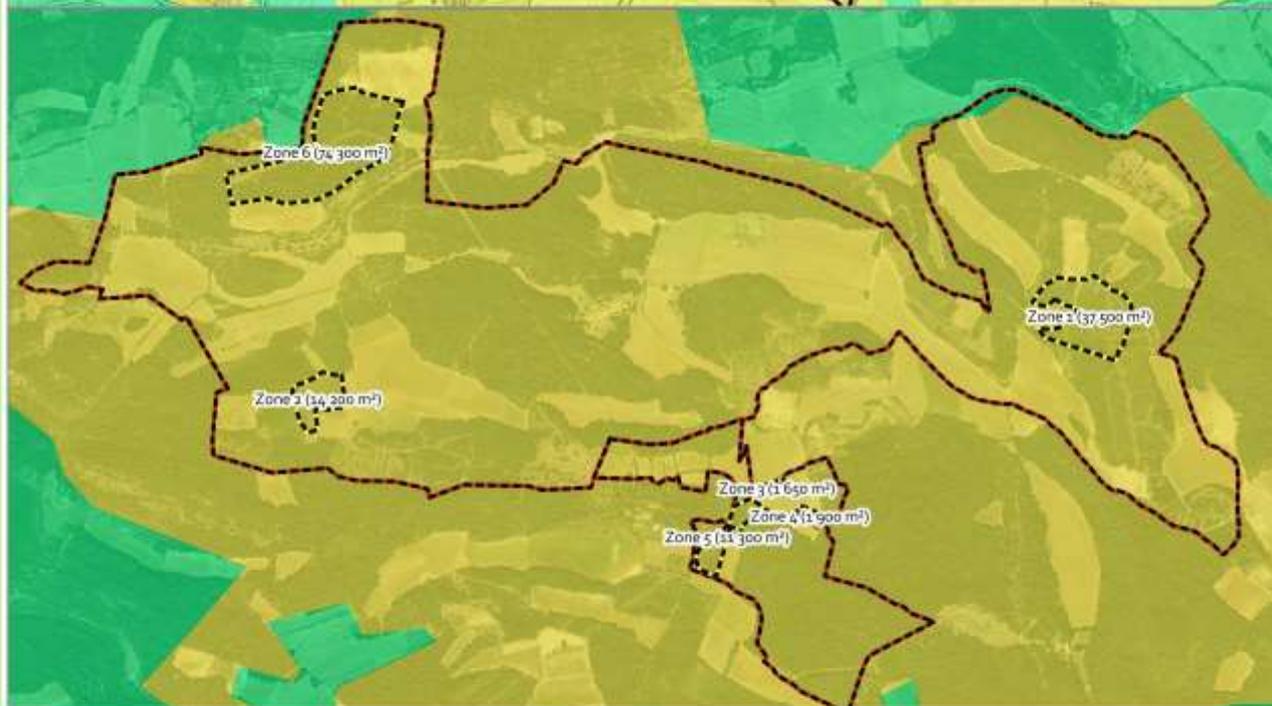
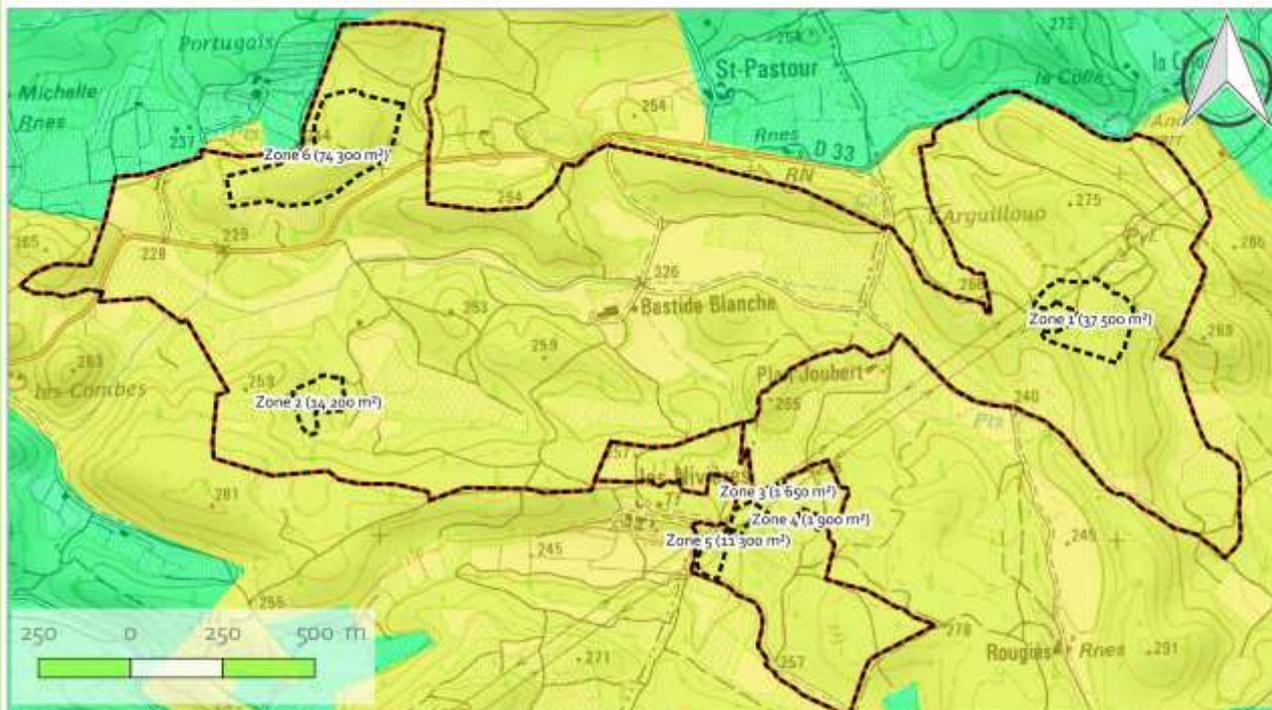
Ces territoires présentent des noyaux de population fonctionnels mais de densité moindre que les zones de sensibilité majeure. Toutefois, la recherche bibliographique menée dans le cadre de l'analyse de l'attractivité des milieux naturels du domaine vis-à-vis de la Tortue d'Hermann avait mis en avant l'existence de nombreuses données récentes de présence de l'espèce.

Les cartes ci-dessous localisent l'emplacement du domaine et des parcelles concernées au sein de la carte de sensibilité en faveur de l'espèce ; ainsi que les données bibliographiques obtenues via la base de données SILENE expert faune en avril 2021 :

Projet viticole au Domaine de la Bastide Blanche sur les communes de Cabasse et du Luc en Provence (83)



DIAGNOSTIC SPECIFIQUE A LA TORTUE D'HERMANN



Sources: BD ortho & SCAN 25, IGN, 2017 - Cartographie: SYMBIODIV, 2021

LEGENDE

Aires d'études

- Parcelles du diagnostic spécifique à la Tortue d'Hermann
- Emprise du domaine de la Bastide Blanche

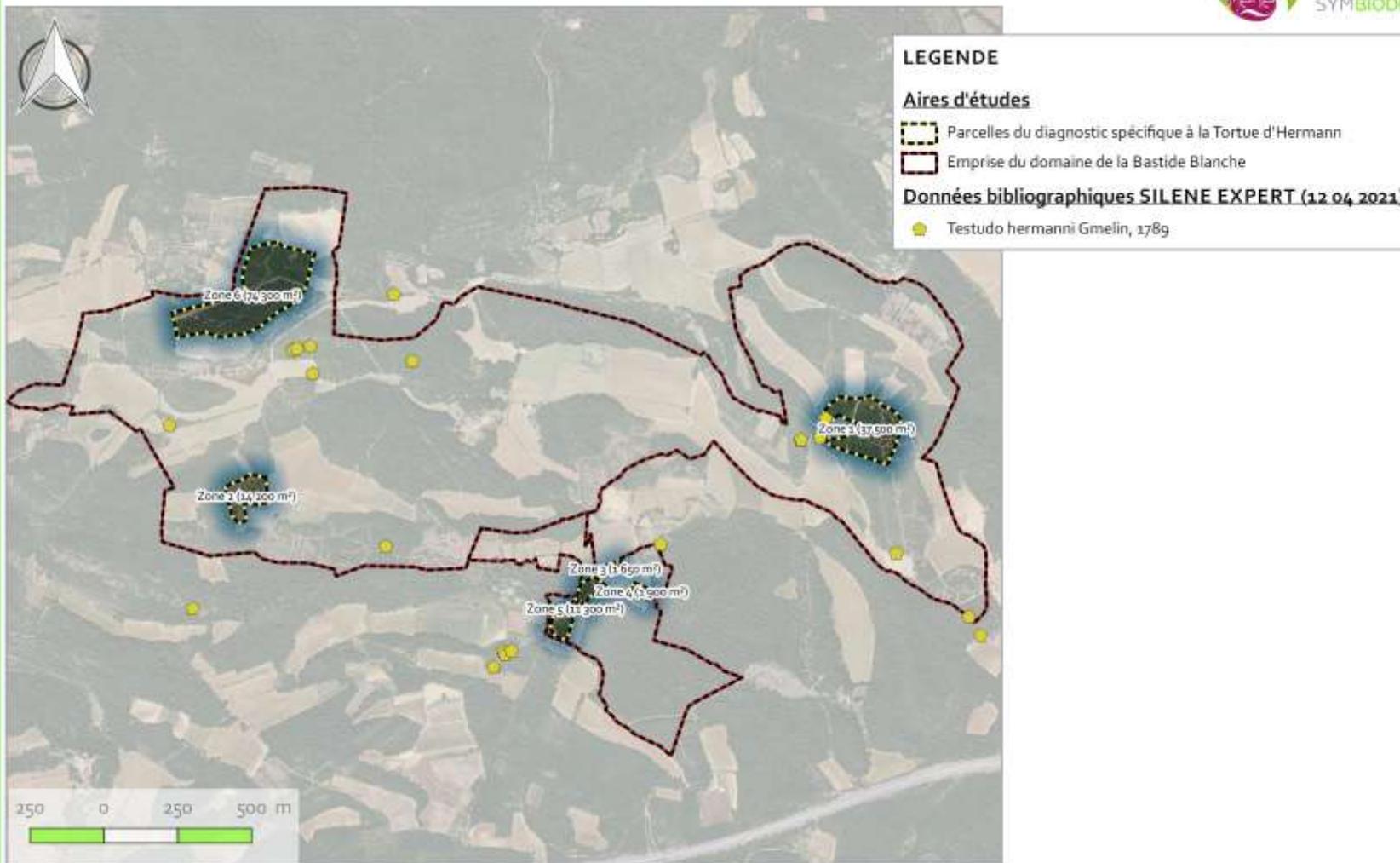
Plan National d'Actions

Sensibilité vis-à-vis de la Tortue d'Hermann

- Notable
- Modérée

Projet viticole à la Bastide Blanche sur les communes de Cabasse et du Luc-en-Provence (83)

DIAGNOSTIC SPECIFIQUE A LA TORTUE D'HERMANN



Sources: BD ortho & SCAN 25, IGN, Zonages-DREAL PACA, 2017 - Cartographie: SYMBIODIY, 2021

Ainsi, une prospection d'**1,6 heure par hectare** a été mise en place, **répartie en 4 passages** du 15 avril au 15 juin, aux heures les plus favorables à la recherche de l'espèce, conformément au protocole mis à disposition par les services de l'Etat (DREAL Paca, 2010).

Aucun individu n'a été marqué, chaque individu a été pris en photo afin de le reconnaître et de déterminer si des individus ont été réobservés ou non.

L'avantage de la photo-identification étant que le dérangement et donc le stress induit sont fortement limités. En effet, dans le cas du marquage, l'animal doit être manipulé ce qui occasionne un stress non négligeable.

4. DATES DE PROSPECTIONS ET CONDITIONS

Le tableau suivant dresse la liste des passages effectués et indique les conditions météorologiques lors de chaque passage.

Tableau 1 - Dates et conditions de prospections		
Dates	Objectif de prospection	Conditions
Tortue d'Hermann		<i>Nicolas JARDE, Marine JARDE et Laetitia BEKAERT - SYMBIODIV</i>
21/05/2021	Protocole de recherche spécifique à la Tortue d'Hermann	Optimales
02/06/2021		Bonnes (nuageux en début de matinée)
10/06/2021		Optimales
14/06/2021		Bonnes (températures un peu élevées)
Habitats naturels		<i>Martin DALLIET et Pascaline VINET - SYMBIODIV</i>
14/06/2021	Analyse et cartographie des habitats naturel présents sur les parcelles à défricher	Optimales

LES PROSPECTIONS ONT ETE REALISEES DANS DES CONDITIONS SATISFAISANTES POUR L'OBSERVATION DE LA TORTUE D'HERMANN. AUCUNE DIFFICULTE D'ACCES N'EST A DEPLORER. EN REVANCHE LA DENSITE DE VEGETATION DANS CERTAINS SECTEURS A ENTRAINE UNE DIFFICULTE A PROSPECTER.

II. RESULTATS

1. HABITATS NATURELS

L'aire d'étude se situe à l'est de la commune de Cabasse dans le Var (83), en limite avec la commune du Luc-en-Provence. Elle se compose de 6 parcelles regroupées en 6 zones nommées de 1 à 6.

Localisée sur un substrat essentiellement calcaire à l'étage de végétation du mésoméditerranéen entre 230 et 270 m d'altitude, la végétation correspond la série méditerranéenne du Chêne pubescent (*Quercus pubescens*) piquetés de Pin d'Alep (*Pinus halepensis*). Exploités de tout temps pour le bois de chauffage, ces boisements n'offrent actuellement que des taillis (3-4m) souvent en mélange avec le Chêne vert (*Quercus ilex*). Les stades de dégradations de ces boisements correspondent aux landes à Aphyllanthe de Montpellier (*Aphyllanthes monspeliensis*) parfois en mélange avec le Genévrier oxycèdre (*Juniperus oxycedrus*) ou bien la garrigue à Chêne kermès (*Quercus coccifera*) ou Romarin (*Rosmarinus officinalis*) accompagnée de pelouse à Brachypode rameux (*Brachypodium retusum*).

Le tableau ci-dessous dresse une description succincte de la physionomie des habitats naturels occupant chacune d'entre elle.

Tableau 2 – Description de la physionomie des habitats naturels	
N° de la zone	Description
Zone 1 (3.7 ha)	<p>Localisée à environ 270m d'altitude, la végétation est essentiellement composé d'un taillis de Chêne pubescent et vert relativement jeunes. Néanmoins, des layons réalisés dans le cadre d'une ancienne exploitation forestière présentent une végétation en reprise de garrigues calcicoles et pelouses xériques méditerranéennes. Au nord-ouest, une clairière de coupe à blanc est présente. C'est au sein de cette parcelle qu'ont été trouvé de nombreux individus de Luzerne agglomérée (<i>Medicago sativa</i> subsp. <i>glomerata</i>), espèce végétales protégée au niveau régional et d'enjeu de conservation jugée modéré.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"><div style="text-align: center;"><p>Taillis de chêne vert et pubescent entrecoupé d'anciens layons d'exploitation forestière</p></div><div style="text-align: center;"><p>Coupe forestière récente</p></div></div>

Tableau 2 – Description de la physionomie des habitats naturels

N° de la zone	Description
<p>Zone 2 (1.4 ha)</p>	<p>Localisée à environ 240 m d'altitude en contexte relativement plat du fait de la présence d'anciennes restanques orientées nord-sud, la végétation arborée de cette parcelle a été récemment exploitée et est composée d'une mosaïque de pelouses sèches méditerranéennes à Brachypode de Phénicie et de garrigues calcicoles. Néanmoins, des taillis de Chêne pubescent et vert sont présents sous forme de patchs. Au nord, cette végétation laisse place à des tas de pierres et rochers où s'installe une végétation rudérale.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p><i>Mosaïque de pelouses sèches et garrigues calcicole avec des patchs de taillis de Chêne pubescent et vert au fond à gauche</i></p> </div> <div style="text-align: center;">  <p><i>Tas de pierre en cours de recolonisation par une végétation rudérale</i></p> </div> </div>
<p>Zone 3 (0.16 ha)</p>	<p>Localisée à environ 245 m d'altitude, la végétation arborée de cette parcelle a été récemment exploitée et semble avoir été composée d'un taillis de Chêne pubescent et vert à la vue des rémanents laissés sur place. La taille des souches des arbres récemment coupés laisse également penser que des individus âgés de Chênes pubescents étaient également présents.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p><i>Végétation récemment débroussaillée avec les rémanents laissés sur place</i></p> </div> <div style="text-align: center;">  <p><i>Vue sur la zone n°3 depuis la parcelle de vigne au sud-est</i></p> </div> </div>

Tableau 2 – Description de la physionomie des habitats naturels

N° de la zone	Description
<p>Zone 4 (0.19)</p>	<p>Localisée à environ 245 m d'altitude, la végétation de cette zone correspond à une langue de Taillis de Chêne vert et blanc au sein d'une parcelle de vigne. Néanmoins, ce taillis présente quelques individus âgés de Chêne pubescent.</p>  <p><i>Taillis de Chêne vert et blanc avec des individus âgés</i></p>
<p>Zone 5 (1.1 ha)</p>	<p>Localisée à environ 250 m d'altitude au niveau d'un col entre deux collines, la végétation de cette zone correspond également à un Taillis de Chêne vert et blanc. Néanmoins, du fait du passage d'une ligne HT, ce taillis est régulièrement débroussaillé sous la ligne et présente une mosaïque de pelouses sèches méditerranéennes et de garrigue calcicole. Enfin, un bosquet de Pin d'Alep est également présent au nord-est.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div> <p><i>Layon sous la ligne HT</i> <i>Taillis de chêne en bordure du layon</i></p>
<p>Zone 6 (7.4 ha)</p>	<p>Localisée à environ 250 m d'altitude, la végétation de cette zone correspond principalement à un taillis de Chênes verts et blancs avec des dates d'exploitation différentes mais également des traces d'incendies relativement récentes. En outre, des zones de pinède à Pin d'Alep sur taillis de chênes sont également présents sur de grandes surfaces. Enfin, comme pour la zone précédente, du fait du passage d'une ligne HT d'est en ouest, ce taillis est régulièrement débroussaillé sous la ligne et présente une mosaïque de pelouses sèches méditerranéennes et de garrigues calcicoles.</p>

Tableau 2 – Description de la physionomie des habitats naturels

N° de la zone	Description	
	 <p data-bbox="284 833 817 900"><i>Pinède à Pin d'Alep sur taillis de Chêne vert et blanc</i></p>	 <p data-bbox="849 833 1375 900"><i>Layon au sein d'un taillis de chênes relativement jeune</i></p>

DANS L'ENSEMBLE, LES HABITATS NATURELS IDENTIFIES SONT COMMUNS EN PROVENCE CALCAIRE. SEULS LES TAILLIS DE CHENE VERT PRESENTS PEUVENT ETRE AFFILIES A L'HABITAT D'INTERET COMMUNAUTAIRE : 9340 – « FORETS A *QUERCUS ILEX* ET *QUERCUS ROTUNDIFOLIA* ». CET HABITAT EST ICI PEU MATURE ET RESTE TRES BIEN REPRESENTE LOCALEMENT. IL REPRESENTE AINSI UN ENJEU MODERE TOUT AU PLUS. EN OUTRE, QUELQUES PATCHS DE PELOUSE A BRACHYPODE RAMEUX DE FAIBLE SURFACE PEUVENT ETRE RATTACHES A L'HABITAT 6220* « PARCOURS SUBSTEPPIQUES DE GRAMINEES ET ANNUELLES DES *THERO-BRACHYPODIETEA* * ». ILS SONT CEPENDANT TRES PONCTUELS ET EN COURS DE FERMETURE AU SEIN DES BOISEMENTS ET GARRIGUES ET PRESENTENT AINSI UN ENJEU MODERE.

Projet viticole au Domaine de la Bastide Blanche sur les communes de Cabasse et du Luc en Provence (83)

DIAGNOSTIC SPECIFIQUE A LA TORTUE D'HERMANN



Sources: BD ortho & SCAN 25, IGN, 2017 - Cartographie: SYMBIODIV, 2021

LEGENDE

Aires d'études

- Parcelles du diagnostic spécifique à la Tortue d'Hermann
- Emprise du domaine de la Bastide blanche

Espèce végétale protégée

- Luzerne agglomérée (PR - Enjeu modéré)

Physionomie des habitats naturels

- Coupe forestière récente
- Mosaïque de pelouse sèche méditerranéenne et de garrigues en recolonisation de zone débroussaillée
- Pinède à Pin d'Alep sur taillis de Chêne vert
- Taillis de Chêne vert et pubescent
- Zones rudérales et piétinées

2. BILAN DES INVENTAIRES CIBLES SUR LA TORTUE D'HERMANN

Au total, lors de nos inventaires, **la Tortue d'Hermann ont été contactée à 6 reprises: 5 individus différents ont été mis en évidence dont 1 a été contacté deux fois**, à deux dates différentes et sur deux localisations différentes un sein d'une même parcelle, témoignant de la forte attractivité de cette entité pour la Tortue et de son exploitation en totalité par les individus.

Globalement, les parcelles à l'étude ne présentent pas toutes la même attractivité pour l'espèce malgré une pression de prospection similaire (1,6 heure de prospection par passage, 4 passages par parcelle à l'étude) **mais toutes les parcelles peuvent être qualifiées d'habitat d'espèce pour la Tortue d'Hermann.**

Ainsi, les résultats sont présentés ci-dessous par zone :

Tableau 3 – Résultats des inventaires ciblés sur la Tortue d'Hermann	
Numéro de la zone	Description
Zone 1 (3,7 ha)	<p>3 individus de Tortue d'Hermann ont été contactés au sein de cette zone au cours des prospections.</p> <p>La Tortue d'Hermann y a été contactée à 4 reprises, un des 3 individus ayant été observé à deux dates différentes.</p> <p>Cette parcelle revêt ainsi un enjeu majeur pour la Tortue d'Hermann à l'échelle locale : en effet, la mosaïque de milieux présents sur cette parcelle (boisements denses, et garrigues à Cistes, clairières) et leur bon état de conservation sur cette zone (hormis la partie ayant fait l'objet d'une coupe forestière récente...) est typique des habitats nécessaires à l'espèce pour y réaliser l'ensemble de son cycle vital : thermorégulation, alimentation, accouplements et ponte, estivation et hibernation.</p> <p>Il est fort probable que d'autres individus fréquentent cette parcelle du fait de sa connexion avec des milieux naturels environnants par l'est, et qu'elle soit incluse dans le domaine vital de nombreux individus (des données bibliographiques soutiennent cette hypothèse) dont on sait depuis peu que ces derniers peuvent couvrir des surfaces allant jusqu'à 9 ha.</p> <p>A ce titre, cette zone devrait être évitée dans le cadre du projet.</p> <p>De plus, la zone ayant fait l'objet d'une coupe forestière récente est certes moins attractive à l'espèce à l'instant t, mais risque d'être exploitée significativement d'ici 1 ou 2 ans, la végétation aura en effet en partie repoussé et ce secteur sera alors particulièrement attractif à l'espèce.</p>



Individu n°1 : femelle contactée le 21/05/2021



Individu n°2 : mâle contacté le 21/05/2021



Individu n°3 : mâle contacté le 21/05/2021, puis le 02/06/2021

<p>Zone 2 (1,4 ha)</p>	<p>2 individus de Tortue d'Hermann ont été contactés au sein de cette zone au cours des prospections. Il s'agissait de deux individus adultes en accouplement : un mâle et une femelle.</p> <p>Cette parcelle est représentée par une mosaïque de pelouses, garrigues et boisements de Chênes verts. Ainsi, la végétation naturelle compose un habitat typique pour l'espèce, en particulier pour le printemps et exploité par au moins 2 individus.</p> <p>Cette parcelle est représentée par une mosaïque de pelouses, garrigues et boisements de Chênes verts. Ainsi, la végétation naturelle compose un habitat typique pour l'espèce, en particulier pour le printemps et exploité par au moins 2 individus.</p> <p>A ce titre, cette zone devrait être évitée dans le cadre du projet.</p> <p>Les données bibliographique de présence de l'espèce et sa grande capacité de déplacement confirment l'intérêt de cette zone pour la Tortue d'Hermann.</p> <p>Le secteur nord-est de cette zone, ayant fait l'objet d'une coupe récente, présente actuellement une attractivité modérée pour l'espèce et ne peut donc être qualifié, en l'état, comme habitat d'espèce optimal pour la Tortue d'Hermann. A ce titre une évolution de cette petite partie pourrait être envisagée sous réserve de la mise en place de mesures visant à éviter le risque de destruction des individus et de leur habitats situés à l'ouest de la zone.</p> <div data-bbox="603 994 1118 1626" data-label="Image"> </div> <p><i>Individu n°4 et n°5 : mâle et femelle en accouplement contacté le 10/06/2021</i></p>
-----------------------------------	---

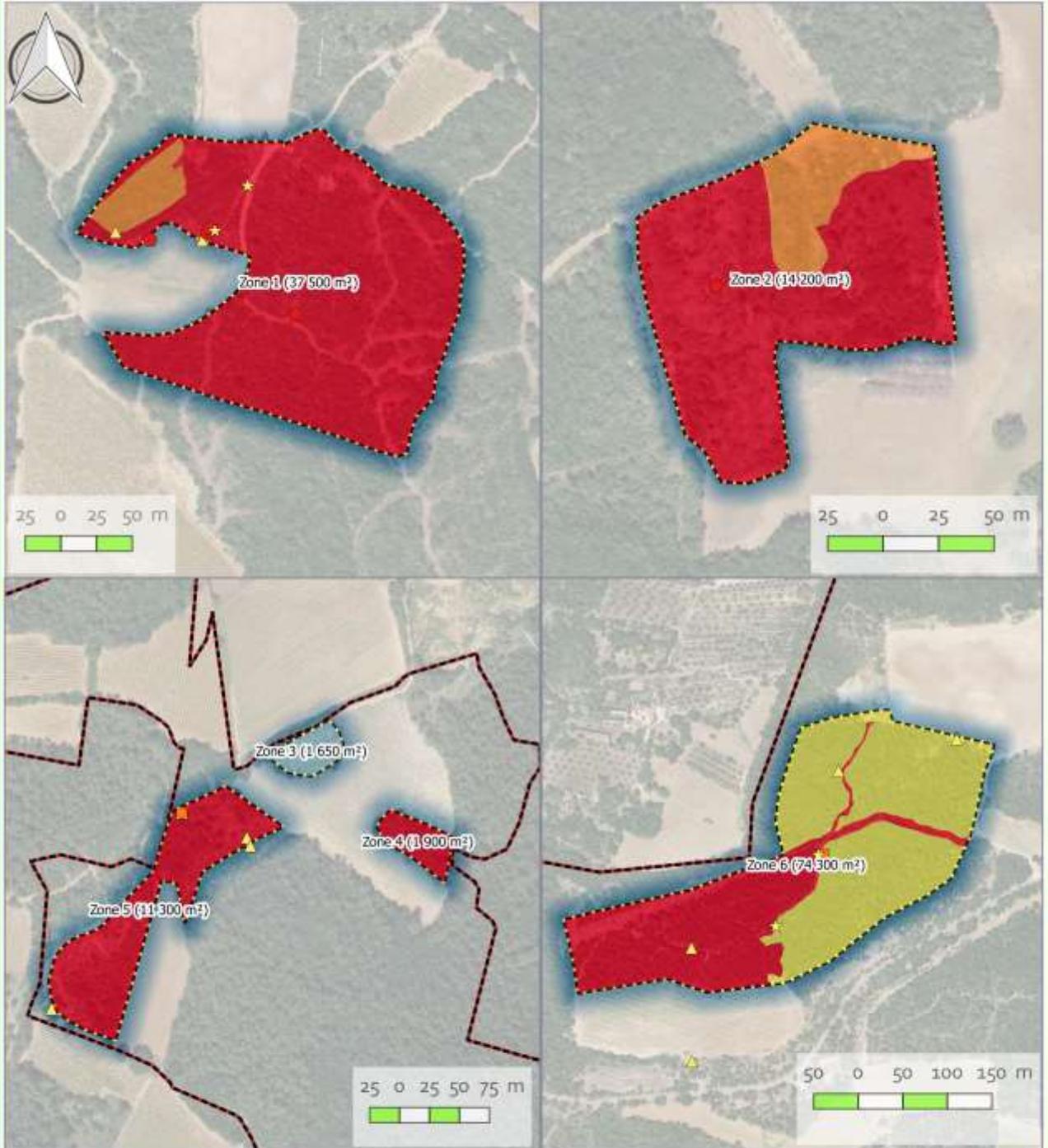
<p>Zone 3 (0,16 ha)</p>	<p>Cette zone a fait l'objet d'un déboisement total.</p> <p>Actuellement les 1 650 m² sont couverts de rémanents non exportés, et la zone ne présente en l'état pas du tout un profil d'habitat d'espèce pour la Tortue d'Hermann, et ne semble pas du tout attractive pour cette dernière .</p> <p>Aucun individu n'a pu y être mis en évidence, cette parcelle de très faible superficie semble présenter un très faible enjeu pour l'espèce.</p>
<p>Zone 4 (0,19 ha)</p>	<p>Cette zone de faible superficie est dominée par des boisements typiques des zones exploitées par la Tortue d'Hermann en période estivale (juillet/août) car présentant des milieux plus frais et directement connectés à des secteurs pouvant être exploités au printemps à proximité. Aucun individu n'a été contacté au sein de ce boisement à la période (printanière) de réalisation du diagnostic. Néanmoins, les habitats présents sur cette zone (en bon état de conservation) pourraient être inclus dans les domaines vitaux de certains individus de tortues présents aux alentours, des données bibliographiques de présence sont en effet disponibles sur les secteurs à proximité. Cette zone doit donc être considérée comme habitat d'espèce et évitée, son intérêt pour la Tortue d'Hermann est jugé fort.</p>
<p>Zone 5 (1,1 ha)</p>	<p>Cette parcelle présente une mosaïque de garrigues, clairières, et boisements pouvant être exploitée par la Tortue d'Hermann pour y réaliser son cycle vital .</p> <p>Les milieux naturels présents y sont assez typiques des zones exploitées par l'espèce pour la thermorégulation, l'alimentation, l'hibernation. Cette zone est de plus surmontée d'une ligne à haute tension régulièrement débroussaillée, et entretenant ainsi des effets de lisières et des zones ouvertes favorables aux tortues.</p> <p>Néanmoins aucun individu n'a été contacté au sein de cette entité pendant les prospections.</p> <p>Son intérêt pour la Tortue est en revanche jugé fort du fait de la mosaïque d'habitats présente et des connexions avec des milieux naturels abritant des individus (données bibliographiques).</p>
<p>Zone 6 (7,4 ha)</p>	<p>Bien que présentant des secteurs de garrigues à cistes et thym plutôt localisées à l'ouest de la zone et en bordure de la sente, la grande majorité de cette entité présente des milieux arbustifs assez denses (taillis de chênes), en cours de régénération et de fermeture après un incendie (surement assez récent).</p> <p>Les milieux naturels présents n'y sont actuellement pas optimaux pour la Tortue et aucun individu n'y a été recensé pendant les inventaires.</p>

La carte ci-dessous hiérarchise l'intérêt des zones et entités pour la Tortue d'Hermann, présente la localisation des individus de tortues contactés, et précise également la localisation des autres espèces de reptiles et d'amphibiens mis en évidence lors de la réalisation du diagnostic, les habitats présents sur le domaine étant assez attractifs pour le cortège herpétologique local:

Projet viticole au Domaine de la Bastide Blanche sur les communes de Cabasse et du Luc en Provence (83)



DIAGNOSTIC SPECIFIQUE A LA TORTUE D'HERMANN



Sources: BD ortho & SCAN 25, IGN, 2017 - Cartographie: SYMBIODIV, 2021

LEGENDE

Aires d'études

- Parcelles du diagnostic
- Emprise du domaine

Reptiles et amphibiens recensés

- Tortue d'Hermann - Enjeu très fort

- Seps strié - Enjeu modéré
- Pelodyte ponctué - Enjeu modéré
- Lézard à deux raies - Enjeu faible
- Lézard des murailles - Enjeu faible

Enjeux relatifs à la Tortue d'Hermann

- Fort
- Modéré
- Faible
- Nul

3. MESURES D'INTEGRATION ECOLOGIQUE

Tableau 4 – Mesures d'intégration écologique par zone

Nom de l'entité	Description
<p>Zone 1 (3,7 ha)</p>	<p style="text-align: center;">Défrichement fortement déconseillé pour tout ce secteur</p> <p>Au vu de l'intérêt de ce secteur, de son profil d'habitat d'espèce pour la Tortue d'Hermann et de la présence d'au moins 3 individus, aucun défrichement ne devra être réalisé au sein de cette parcelle. En effet, le défrichement de cette parcelle entraînerait une destruction d'individus, une destruction d'habitat d'espèce entraînant un impact jugé très fort sur l'espèce.</p>
<p>Zone 2 (1,4 ha)</p>	<p style="text-align: center;">Accompagnement d'un herpétologue pour le défrichement <u>de la seule partie déjà très remaniée et déboisée.</u></p> <p>2 individus de Tortue d'Hermann ont pu être mis en évidence dans ce secteur au niveau de milieux naturels constituant de l'habitat d'espèce.</p> <p style="text-align: center;">La partie habitat d'espèce doit donc être évitée afin de ne pas détruire d'individus et de leur habitat naturel.</p> <p>L'accueil du projet est éventuellement possible sur la zone déjà remaniée ayant fait l'objet d'une coupe récente (enjeu modéré) mais ce secteur pourrait également être recolonisé par les tortues présentes dans les milieux naturels accolés, une grande vigilance est donc nécessaire. Par principe de précaution, la phase de défrichement devra être précédée d'un débroussaillage manuel sous la supervision d'un herpétologue afin de vérifier l'absence d'individus de Tortue d'Hermann.</p> <p>Idéalement, cette mission devrait avoir lieu en septembre. Le défrichement pourra alors être réalisé après le 15 octobre.</p> <p style="text-align: center;">Superficie possible d'accueil du projet sur cette entité = 0,24 ha</p>
<p>Zone 3 (0,16 ha)</p>	<p style="text-align: center;">Accueil du projet possible sur la totalité de cette zone (superficie= 0,16 ha).</p> <p>Ce secteur n'est pas favorable à l'espèce en l'état.</p>
<p>Zone 4 (0,19 ha)</p>	<p style="text-align: center;">Défrichement fortement déconseillé pour tout ce secteur</p> <p>Au vu des habitats naturels présents sur ce secteur, pour la Tortue d'Hermann, la parcelle est qualifiée d'habitat estival et/ou d'hibernation. Ainsi, aucun défrichement ne devra être réalisé au sein de cette parcelle. En effet, le défrichement de cette parcelle entraînerait une destruction potentielle d'individus et une destruction certaine d'habitat d'espèce.</p>

<p>Zone 5 (1,1 ha)</p>	<p style="text-align: center;">Défrichement fortement déconseillé pour tout ce secteur</p> <p>Au vu de la mosaïque d'habitats naturels présents, de son profil d'habitat d'espèce pour la Tortue d'Hermann et de la présence de données bibliographiques à proximité sur des zones avec lesquelles la parcelle présente des connexions, aucun défrichement ne devra être réalisé au sein de cette zone. En effet, le défrichement de cette dernière entraînerait une destruction d'individus ainsi qu'un impact jugé très fort sur l'espèce.</p>
<p>Zone 6 (7,4 ha)</p>	<p style="text-align: center;">Accueil du projet possible sur une partie située à l'est de la zone si :</p> <ul style="list-style-type: none"> - évitement des garrigues et boisements de la partie ouest, - cantonnement des emprises des travaux à la parcelle en question, - <u>accompagnement d'un herpétologue et de chiens spécialisés</u> dans la détection des tortues au vu de la densité végétale des zones à défricher lors des opérations de débroussaillage afin d'éviter tout risque de destruction d'individu. <p style="text-align: center;">Superficie possible d'accueil du projet sur cette entité = 4,41 ha SOUS RESERVE DE MISE EN PLACE DES MESURES CI-DESSUS.</p>
<p>Le domaine de la Bastide Blanche comporte de nombreux secteurs très favorables à la Tortue d'Hermann. Grâce à l'application des préconisations et mesures proposées au maître d'ouvrage, le projet initial de défrichement d'une superficie de 14,1 ha uniquement porté en milieu naturel évitera les secteurs où vivent des tortues, ainsi que leur habitat d'espèce.</p> <p>Le défrichement pourrait porter ainsi sur les zones actuellement nullement, ou très peu attractives au sein des parcelles étudiées, pour une superficie totale de 4,81 ha.</p> <p>SYMBIODIV attire l'attention du maître d'ouvrage sur le fait qu'une demande de défrichement plus importante, impactant les secteurs où vivent des individus, ou qualifié d'habitat d'espèce nécessiterait, au préalable, l'obtention d'une dérogation à l'interdiction de destruction d'une espèce protégée et de son habitat d'espèce. Cette dérogation devra également porter, <i>a minima</i> sur la flore, puisque des stations de Luzerne agglomérée, protégée à l'échelle régionale, ont également été mises en évidence ainsi que sur les autres espèces de reptiles protégées mises en évidence.</p>	

4. INCIDENCES DU PROJET SUR LA TORTUE D'HERMANN

Sous réserve de la mise en place des préconisations détaillées ci-dessus à savoir :

- Zone 1 : **aucune intervention** ;
- Zone 2 : **défrichage partiel limité à la seule zone déjà remaniées avec accompagnement par un herpétologue** – débroussaillage préalable et vérification de l'absence d'individus de Tortue d'Hermann en septembre – défrichage après le 15 octobre ;
- Zone 3 : **Accueil possible du projet**, respect strict des emprises liées au travaux – sous la supervision d'un herpétologue ;
- Zone 4 et Zone 5 : **aucune intervention** ;
- Zone 6 : **défrichage partiel avec évitement des secteurs de garrigues et boisements situés à l'ouest avec accompagnement par un herpétologue et passage de chiens spécialisés au moment du débroussaillage**, cantonnement des travaux à la partie est de la zone et respect des emprises de travaux.

Les incidences du projet de défrichage (pour une superficie de 4,81 ha) sur la Tortue d'Hermann ne sont pas de nature à remettre en cause l'état de conservation des populations locales.

De plus, sous réserve de l'application des mesures d'intégration écologique : accompagnement d'un écologue lors du débroussaillage principalement, aucun individu ne sera voué à être détruit.